

Etablissement de détention fribourgeois

Rapport annuel

2024



ETAT DE FRIBOURG
STAAT FREIBURG

Direction de la sécurité, de la justice et du sport DSJS
Sicherheits-, Justiz- und Sportdirektion SJSD

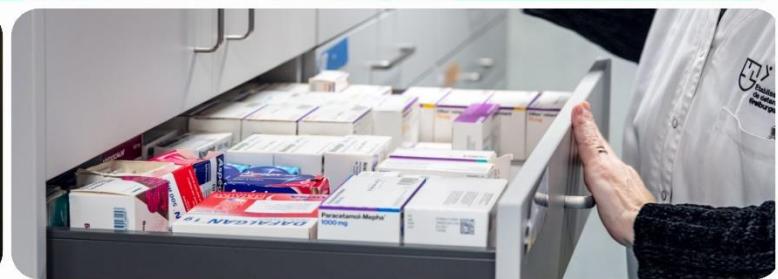


Table des matières

1	Organes de l'Etablissement de détention fribourgeois (EDFR)	5
1.1	Commission administrative (CA)	5
1.1.1	Membres de la commission administrative	5
1.1.2	Message de Monsieur le Conseiller d'Etat Romain Collaud, président de la commission administrative	5
1.1.3	Message de Monsieur John Zwick, président de la sous-commission économique	6
1.1.4	Message de Monsieur Adrian Urwyler, président de la sous-commission pénitentiaire	7
1.1.5	Message de Monsieur Eric Crausaz, président de la commission du personnel	7
1.2	Conseil de direction EDFR	8
1.2.1	Membres du conseil de direction	8
1.2.2	Message de Monsieur Guido Sturny, directeur de l'EDFR	8
2	Activités de l'Etablissement de détention fribourgeois	10
2.1	Service Administration et support direction	10
2.1.1	Activités principales de l'année 2024.....	10
2.1.2	Personnel.....	10
2.1.3	Bilan de l'année 2024	10
2.2	Division Encadrement	10
2.2.1	Activités principales de l'année 2024.....	10
2.2.2	Personnel.....	11
2.2.3	Bilan de l'année 2024	11
2.2.4	Chiffres-clés.....	13
2.3	Division Ressources	17
2.3.1	Activités principales de l'année 2024.....	17
2.3.2	Personnel.....	17
2.3.3	Bilan de l'année 2024	17
2.4	Division Ateliers et construction	21
2.4.1	Activités principales de l'année 2024.....	21
2.4.2	Personnel.....	22
2.4.3	Bilan de l'année 2024	22
2.5	Division Agriculture	23
2.5.1	Activités principales de l'année 2024.....	23
2.5.2	Personnel.....	24
2.5.3	Bilan de l'année 2024	24
2.6	Division Régime fermé	25
2.6.1	Activités principales de l'année 2024.....	25

2.6.2	Personnel (jusqu'à la séparation des régimes)	26
2.6.3	Personnel (dès la séparation des régimes).....	26
2.6.4	Bilan de l'année 2024.....	26
2.6.5	Chiffres-clés	27
2.7	Division Régime ouvert.....	27
2.7.1	Activités principales de l'année 2024	27
2.7.2	Personnel (avant la séparation des régimes).....	27
2.7.3	Personnel (dès la séparation des régimes).....	27
2.7.4	Bilan de l'année 2024.....	27
2.8	Division Prison centrale.....	28
2.8.1	Activités principales de l'année 2024	28
2.8.2	Personnel	28
2.8.3	Bilan de l'année 2024.....	28
2.8.4	Chiffres-clés	30
3	Remerciements	32

1 Organes de l'Etablissement de détention fribourgeois (EDFR)

1.1 Commission administrative (CA)

1.1.1 Membres de la commission administrative

Président :	Romain Collaud, Conseiller d'Etat, Directeur de la sécurité, de la justice et du sport (DSJS)
Vice-Président :	Markus Julmy, député
Membres :	Adrian Urwyler, président de la sous-commission pénitentiaire (SCP) John Zwick, président de la sous-commission économique (SCE) Christine Jakob, députée Maryse Aebischer, cheffe de projet Rudolf Herren-Rutschi, député Xavier Orsini, chef du service de l'exécution des sanctions pénales et de la probation (SESPP) Eric Crausaz, président de la commission du personnel EDFR (CP)
Secrétaire :	Maryse Gapany Joye, conseillère juridique DSJS, puis Sara Ristova, conseillère juridique DSJS (dès le 15.10.2024)

1.1.2 Message de Monsieur le Conseiller d'Etat Romain Collaud, président de la commission administrative

Cette année 2024 est à marquer d'une pierre blanche pour l'Etablissement de détention fribourgeois (EDFR). L'inauguration, le 3 mai, des nouveaux bâtiments du site de Bellechasse est un magnifique accomplissement pour l'EDFR, pour la Direction de la sécurité, de la justice et du sport, et pour l'ensemble de la chaîne pénale de notre canton. Et c'est un sacré accomplissement pour l'Etat constructeur, qui a mené ce chantier à bien dans le calendrier prévu et au coût prévu.

Deux ans seulement après la pause de la première pierre – c'était le 4 avril 2022 – cette inauguration a marqué le premier aboutissement d'un vaste et consciencieux processus de modernisation du paysage pénitentiaire fribourgeois. Un processus qui a commencé en 2014 avec la révision totale de la législation sur l'exécution des sanctions pénales et des mesures, adoptée par le Grand Conseil en 2016, puis avec l'adoption d'une planification pénitentiaire pensée sur le long terme, pour la période 2016-2026, et dont le site de Bellechasse, dans sa nouvelle configuration, constitue la première étape.

Avec ces nouveaux bâtiments, l'EDFR peut désormais remplir sa mission avec un encore plus haut degré de qualité sous de multiples aspects : en matière sécuritaire, avec la séparation concrète des régimes de détention ; en matière de prise en charge sanitaire des détenus, avec le nouveau centre médical ; ou encore sous l'angle de la réinsertion par le travail, avec la création de nouveaux ateliers.

Ce nouveau cadre infrastructurel, qui a été accompagné d'une importante mise à jour des règlements d'organisation et de détention, contribue aussi, j'en suis sûr, à améliorer l'environnement de travail pour les collaboratrices et collaborateurs de l'EDFR, et je m'en réjouis.

En parallèle à la fin du chantier de cette première étape, 2024 a permis de finaliser les travaux préparatoires du déménagement sur le site de Bellechasse de la Prison centrale, respectivement de la détention avant jugement et de l'exécution des peines en semi-détention. Le projet de décret relatif au crédit d'engagement pourra être transmis au Grand Conseil au début du printemps 2025.

Ainsi, les défis s'enchaînent pour l'EDFR. Sous réserve de l'approbation du Grand Conseil puis des Fribourgeoises et Fribourgeois en votation populaire, un nouveau chantier succédera bientôt à celui qui s'est achevé en 2024, imposant une nouvelle fois au personnel du site un contexte de travail particulier.

J'aimerais donc pour conclure adresser à l'ensemble des collaboratrices et collaborateurs de l'EDFR, œuvrant à Bellechasse comme à la Prison centrale, et à l'équipe de direction mes sincères remerciements pour leur remarquable engagement.

1.1.3 Message de Monsieur John Zwick, président de la sous-commission économique

Au cours de l'exercice 2024, la sous-commission économique s'est réunie à cinq reprises à Bellechasse.

Conformément à son mandat, la SCE est chargée non seulement de contrôler les comptes pour l'année de référence 2024, mais également d'examiner le budget et le plan financier des années suivantes. Les tâches qui en découlent pour l'année de référence ainsi que pour les années suivantes font également l'objet de cette surveillance. En 2024, de nombreux projets ont à nouveau été traités et finalisés. Grâce à une gestion sérieuse des moyens financiers à disposition, l'EDFR a à nouveau réussi à présenter de bons comptes équilibrés pour l'année 2024 ainsi qu'un budget transparent et pertinent pour les années à venir.

L'ouverture du nouveau bâtiment pour le régime ouvert (RO) dans le cadre du projet de construction EDFR I a permis de résoudre un problème de mixité entre l'exécution de peine en régime ouvert et l'exécution en régime fermé (RF) qui existait depuis des années. Grâce à cette séparation stricte entre les deux régimes d'exécution et à des adaptations des infrastructures sécuritaires, la Conférence latine des chefs des départements de justice et police (CLDJP) a entièrement approuvé le prix de pension plus élevé pour le régime fermé. Après l'adaptation de certains éléments aux exigences plus élevées de la clientèle en régime fermé, on peut s'attendre à l'avenir à des recettes financières supplémentaires. C'est un signal positif pour Bellechasse. Quelques autres tâches qui méritent particulièrement d'être mentionnées concernent le domaine de la formation, la mise à jour des postes du personnel non uniformé ainsi que la formation du reste du personnel. Un responsable de la formation a pu être engagé pour mieux assumer ces tâches. Il convient de mentionner en particulier qu'en 2024, sept agents de détention ont terminé avec succès leur formation au Centre suisse de compétences en matière d'exécution des sanctions pénales (CSCSP). Une formation interne en matière de sécurité a également été introduite pour tous les nouveaux agents travaillant dans l'exécution. Le nouveau règlement d'organisation, le nouveau règlement de détention (Bellechasse) et le concept de l'EDFR ont également été finalisés.

Cette année encore, l'activité de construction a été intense. Outre la réalisation presque complète de la première grande étape de construction EDFR I, les travaux de planification pour EDFR II (transfert et extension de la Prison centrale à Bellechasse, nouveau pôle alimentaire, nouveau bâtiment pour la semi-détention et le travail externe ainsi qu'extension du parking) entrent dans une nouvelle phase. Ainsi, ce projet devrait être soumis au vote de la population fribourgeoise en septembre 2025. Il faut espérer que les électeurs fribourgeois approuveront cette demande. Ainsi, le transfert de la Prison centrale de Fribourg à Bellechasse, attendu depuis longtemps, pourra avoir lieu, certes avec un certain retard, mais tout de même à la fin de l'année 2028.

Cette année encore, l'EDFR a obtenu un très bon bulletin. Les documents qui nous ont été envoyés avant les séances étaient toujours de grande qualité, transparents et faciles à comprendre. Les informations qu'ils contiennent nous ont été très utiles.

La sous-commission économique constate que les projets prévus ont été très bien mis en œuvre et que les objectifs définis au préalable ont toujours été atteints. Elle prend acte du fait que les grands changements de structure et d'organisation de ces dernières années ont eu un effet très positif sur tous les domaines de l'EDFR. Il est en outre particulièrement positif que le personnel concerné par les changements, les ait toujours soutenus avec une grande bienveillance.

Un problème important, qu'il convient de ne pas négliger, est le fait que l'EDFR manque cruellement de personnel. Après une analyse approfondie, plus de 43 postes supplémentaires seraient nécessaires pour remplir correctement toutes les tâches qui lui sont confiées. Les demandes correspondantes ont été déposées. Cependant, en raison des

directives cantonales actuellement en vigueur, une augmentation du personnel ne semble pas réalisable. Et comme aucune solution ne se dessine, la question se pose de savoir comment gérer cette situation difficile à l'avenir.

Aujourd'hui, l'EDFR se trouve encore dans une situation stable et suffisamment bonne. Si c'est le cas, c'est surtout grâce à l'engagement infatigable du directeur Guido Sturny et de son excellente équipe de direction. C'est un plaisir de voir comment tous les défis sont relevés avec une grande expertise et efficacité. Ce qui est frappant, c'est la très bonne ambiance qui règne au sein de l'EDFR et qui rend possible cette très bonne performance.

La sous-commission économique remercie l'ensemble de la direction pour sa très bonne et constructive collaboration ainsi que toutes les collaboratrices et tous les collaborateurs de l'EDFR pour leur très grand engagement et la bonne qualité de leur travail au service de la société.

1.1.4 Message de Monsieur Adrian Urwyler, président de la sous-commission pénitentiaire

La commission administrative de l'EDFR a délégué les tâches suivantes à sa sous-commission pénitentiaire :

- > Elle peut mener des entretiens avec les personnes détenues et le personnel de l'établissement ;
- > En cas de procédure de recours concernant le personnel ou la direction de l'EDFR, elle est informée des plaintes et des décisions de la DSJS ;
- > Elle donne son avis à la DSJS, à l'attention de la CA, sur l'organigramme de l'établissement et examine les projets de règlement qui doivent être approuvés ou adoptés par la CA ;
- > Elle prépare des prises de position à l'intention de la CA sur d'autres questions générales ou sur des points particuliers, sur lesquels elle donne son avis au Conseil d'État, à la DSJS ou au conseil de direction de l'EDFR, à leur demande ou de sa propre initiative.

La SCP a tenu cinq séances ordinaires durant l'année sous revue, quatre sur le site de Bellechasse à Sugiez et une à la Prison centrale à Fribourg. Au total, 37 personnes détenues ayant demandé à être entendues ont été reçues. Il arrive que des personnes détenues s'adressent à la sous-commission par voie de correspondance. Leurs demandes sont enregistrées et discutées ensuite avec la direction. Dans le cadre de ses activités, la SCP a pu se faire une idée représentative de la situation au sein de l'EDFR. Les personnes détenues entendues ont majoritairement décrit les conditions de détention et de vie comme étant bonnes et correctes. Les besoins varient selon le régime d'exécution et, dans la mesure où la sous-commission a pu en prendre connaissance, les personnes détenues bénéficient de la liberté d'action permise par les structures actuelles. Les problèmes évoqués par les personnes détenues étaient régulièrement liés à leur situation personnelle et concernaient souvent la gestion de leurs problèmes de santé et les modalités de contact et de visite. Les propositions d'amélioration ponctuelles ont été accueillies favorablement par le conseil de direction et mises en œuvre dans la mesure du possible. Les personnes détenues ont relevé les qualités humaines et le comportement respectueux du personnel de l'établissement à leur égard.

La SCP s'est également réunie pour un échange de vues annuel avec la commission du personnel de l'EDFR. La nouvelle organisation s'est mise en place, le déménagement prévu de la Prison centrale est en préparation. La situation tendue en matière de personnel pose problème. Selon l'analyse interne des besoins, il existe un déficit de 43 équivalents plein-temps (EPT). Un fait qui laisse des traces à tous les niveaux et dans tous les domaines.

Concernant le groupe de travail (GT) sur la prise en charge des personnes détenues souffrant de troubles psy, l'EDFR est en attente d'une analyse des coûts.

La sous-commission pénitentiaire a constaté que l'Etablissement de détention fribourgeois est bien géré et avec compétence. Elle remercie toutes les collaboratrices et tous les collaborateurs ainsi que le conseil de direction pour l'excellent travail qu'ils ont fourni en 2024 au service de notre société.

1.1.5 Message de Monsieur Eric Crasaz, président de la commission du personnel

Depuis le mois d'octobre 2024, deux nouveaux collègues ont intégré la commission du personnel pour y représenter la division Régime ouvert et la division Agriculture. Le comité de la CP est donc au complet, avec une personne pour représenter chaque division de l'EDFR.

Le comité de la CP s'est réuni à 7 reprises durant l'année écoulée. Je souligne le très bon état d'esprit que nous avons lors de nos séances, durant lesquelles les membres peuvent donner leur avis, amener des sujets de discussions et débattre sur les différents thèmes qui sont abordés. Je remercie mes collègues du comité pour leur dévouement, le sérieux et la bonne humeur, dont ils font preuve lors de nos séances. La CP représente le personnel et attend donc que ce dernier lui fasse part de ses remarques, de ses questionnements ou problèmes, mais également des éléments positifs relatifs à ses activités pour l'EDFR.

A la fin août 2024, le comité de la CP a organisé la fête des rencontres, durant laquelle toutes les personnes présentes ont pu partager un moment convivial en participant à diverses activités et goûter un excellent repas servi par le traiteur. C'est important de pouvoir échanger avec des collègues d'autres secteurs et dans un contexte différent de Bellechasse ou de la Prison centrale.

En tant que président de la CP et représentant du personnel de l'EDFR, j'ai participé à cinq séances de la commission administrative et à cinq séances de la sous-commission économique. Le comité de la CP du personnel a rencontré au mois de juin les représentants de la sous-commission pénitentiaire.

L'assermentation, qui a eu lieu le 4 octobre 2024 en l'église de Bellechasse, a été l'occasion pour nos nouveaux collègues de marcher au pas et de prêter serment devant le Conseiller d'état-Directeur. Une étape marquante dans leur carrière à l'EDFR.

Le comité de la CP adresse une pensée particulière à toutes les personnes qui ont été atteintes dans leur santé, qui ont perdu un être cher ou qui sont déstabilisées par d'autres soucis et leur envoie ses meilleures pensées avec le souhait d'un prompt rétablissement. Il remercie les collaboratrices et collaborateurs de l'EDFR ainsi que le conseil de direction pour la bonne collaboration et se réjouit d'une nouvelle année sous le signe du respect et de l'unité.

Pour conclure, le comité de la CP souhaiterait partager cette citation qui pourrait améliorer les échanges au quotidien : « La communication est l'art de se faire comprendre et de comprendre les autres. » (Stephen Covey).

1.2 Conseil de direction EDFR

1.2.1 Membres du conseil de direction

Directeur : Guido Sturny

Chef-f-es de division : Roger Crottaz, directeur adjoint, chef de la division Encadrement
Andreas Bürgin, chef de la division Régime fermé
Nicole Frauchiger, cheffe de la division Régime ouvert
Christine Emery, cheffe de la division Ressources
Martin Hertach, chef de la division Agriculture
Fabian Seelmann, chef de la division Ateliers et construction
Alain Sauteur, chef de la division Prison centrale

1.2.2 Message de Monsieur Guido Sturny, directeur de l'EDFR

À l'issue de cette année 2024, je suis heureux de pouvoir dresser un bilan général très positif. L'année a été particulièrement intense, marquée par des projets exigeants tant en termes de temps que d'énergie. Je tiens à souligner l'engagement exceptionnel des collaboratrices et collaborateurs de l'EDFR, qui ont fait preuve de motivation et de sérieux pour mener à bien ces initiatives et relever les défis rencontrés. Une fois de plus, l'EDFR a pu s'appuyer sur les compétences professionnelles remarquables de son personnel, ainsi que sur une collaboration de qualité avec les services de la DSJS, ses commissions et l'ensemble de ses partenaires. Je remercie chaleureusement toutes les personnes qui, chacune à leur niveau, contribuent au développement positif de l'EDFR.

En 2024, l'EDFR a poursuivi l'élaboration des concepts et des documents de conduite visant à définir de manière transparente et claire les tâches et missions de chaque secteur, section ou service. Les concepts relatifs aux divisions sont désormais finalisés, tandis que le concept global EDFR est en phase de finalisation.

La mise en service des nouveaux bâtiments dans le cadre du programme de construction EDFR I et le transfert rapide des personnes détenues ont été réalisés grâce à une collaboration exemplaire. Un travail considérable a été accompli

par l'ensemble du personnel des divisions du Régime fermé et du Régime ouvert pour optimiser leurs nouveaux modes de fonctionnement. En outre, la mise à jour du règlement d'organisation de l'EDFR et du règlement de détention du site de Bellechasse a été effectuée en interne, avec l'appui de la DSJS. Ces nouveaux règlements entreront en vigueur le 1er janvier 2025.

La séparation des régimes de détention est désormais stricte et clairement établie sur le site de Bellechasse. Dans cette continuité, l'EDFR a sollicité et obtenu de la CLDJP le droit de faire exécuter des peines avec un niveau de sécurité élevé au sein du régime fermé. Cette reconnaissance engendre une augmentation des prix de pension, générant ainsi des revenus supplémentaires pour le canton de Fribourg, ce qui constitue un signal positif.

Concernant le personnel, le projet de mise à jour des postes non uniformés touche à sa conclusion. Cette réorganisation permet de garantir que chaque collaboratrice et collaborateur occupe une fonction adaptée à ses compétences, à sa formation et à son cahier des charges, avec une classification salariale appropriée. Par ailleurs, l'EDFR a réussi à obtenir, sur le plan budgétaire, une période de formation sécuritaire de huit semaines pour les nouveaux membres du personnel de sécurité, remplaçant des départs naturels ou planifiés. Cette avancée majeure contribue à renforcer la sécurité et le professionnalisme au sein de l'établissement.

Pour l'année 2025, de nombreux projets seront réalisés ou lancés. Je me réjouis à l'avance de relever, ensemble, les défis à venir.

2 Activités de l’Etablissement de détention fribourgeois

2.1 Service Administration et support direction

2.1.1 Activités principales de l’année 2024

Durant l’année 2024, les activités principales qui ont occupé le service Administration et support direction sont les suivantes :

- > Participation et coordination pour différents projets de l’établissement ;
- > Elaboration de documents de conduite pour les divisions et les services ;
- > Elaboration d’un nouveau modèle pour les ordres ;
- > Coordination et support aux divisions et au directeur dans l’élaboration et la mise à jour des concepts ;
- > Organisation des manifestations de l’EDFR (séances d’information, sortie des retraités, assermentation, conférences des cadres, assemblée annuelle du personnel, etc.) ;
- > Elaboration, publication et diffusion de communications internes ;
- > Gestion du shop www.bellechasse.ch, en collaboration avec la division Ateliers et construction ;
- > Mise en place d’un programme de formation pour l’apprenti-e du service en lien avec la nouvelle Ordonnance du SEFRI sur la formation professionnelle initiale d’employé-e de commerce avec certificat fédéral de capacité (OrFo 2023).

2.1.2 Personnel

Service	Administration et support direction
EPT	1.8

2.1.3 Bilan de l’année 2024

Documents internes

Des concepts et des documents de conduite ont été élaborés et mis à jour, en collaboration avec les différents services de l’EDFR. Au cours de l’année 2024, 449 documents internes ont été insérés dans la nomenclature propre à l’EDFR.

Type de document	Nombre de documents créés selon la nouvelle nomenclature
Ordre de service	19
Ordres	19
Ordre permanent	5
Ordre particulier	1
Directive	3
Processus	168
Information (collaborateurs, personnes détenues, partenaires)	234
Total	449

2.2 Division Encadrement

2.2.1 Activités principales de l’année 2024

Durant l’année 2024, les activités principales qui ont occupé les différents services de la division Encadrement sont les suivantes :

- > Changement de lieu de travail, ainsi que nouveaux horaires d'utilisation des infrastructures pour une grande partie des collaborateurs, en raison de la séparation des régimes ;
- > Adaptation des offres de formations, d'accompagnement social et de suivis éducatifs pour les personnes détenues ;
- > Préparation de l'introduction du Processus latin d'exécution des sanctions orientée vers le risque et les ressources (PLESORR) en fixant ce qui pourra être mis en place, malgré le manque de postes de travail attribué au service Criminologique.

2.2.2 Personnel

Service	Service de Placement et des visites	Service Social	Service Formation des personnes détenues et sport	Service Médical	Service Criminologique
EPT	3.7	6.2	2.3	4.4	2.3

2.2.3 Bilan de l'année 2024

2.2.3.1 Service Placement et visites

Placement :

- > Renforcement des efforts de numérisation des dossiers des personnes détenues, dans l'optique de la numérisation de la justice à venir. Le stade de l'utilisation des dossiers numérisés des personnes détenues a été atteint ;
- > Participation aux projets d'harmonisation de l'informatique dans la justice pénale (HIJP), Standards informatiques pour la chaîne pénale (SICAP) ;
- > Renforcement de la transversalité du service et de la collaboration interservices et inter-divisions, par le biais de séances hebdomadaires incluant désormais l'accueil et création des premiers processus inter-divisions ;
- > Anticipation de l'occupation, avant la séparation des régimes, gestion des chiffres de l'occupation durant les semaines de déménagement, tâche particulièrement périlleuse durant cette phase, maintien de l'équilibre entre le nombre de personnes détenues sous autorité fribourgeoise et autorités concordataires, communication aux autorités de placement relatives à la séparation des régimes ;
- > Mise à jour de processus existants, création de nouveaux processus, le tout en poursuivant l'objectif d'optimiser le fonctionnement du service et des collaborations internes et externes.

Visites :

- > Participation active à la mise en place des nouveaux horaires des visites dans le cadre de la séparation des régimes ;
- > Clarification et formalisation des conditions générales/directives relatives aux visites prenant dorénavant l'apparence d'un règlement ;
- > Création et modification des formulaires pour les visiteurs et pour les personnes détenues en poursuivant l'objectif qu'ils gagnent en clarté. Pour ce faire, les collaboratrices s'occupant des visites ont répertorié les différentes questions et difficultés de compréhension qui leur parvenaient de la part des visiteurs. Les collaboratrices ont intégré ce travail de remontée des visiteurs dans la refonte des documents ;
- > Accueil d'un nouvel aumônier protestant.

2.2.3.2 Service Social :

- > Intégration de deux nouvelles collaboratrices avec une réorganisation du service permettant une meilleure répartition des tâches et des rôles au sein du service, notamment pour la conception d'activités éducatives avec le RF et le RO ;

- > Collaboration interservices : travail régulier avec le service intérieur (SI) et le Programme Thérapeutique du Jour en Milieu Pénitencier (PTJMP) lors des sorties accompagnées des personnes détenues et gestion des relations avec la Croix-Rouge et le Service social international pour aider au retour des personnes détenues ;
- > Aide à la rédaction de courriers pour les personnes détenues rencontrant des difficultés de compréhension ;
- > Activités d'accompagnement et d'éducation : offre de divers types de soutien, comme l'accompagnement pour les conduites (discussions, préparation et post analyse) et organisation des ateliers éducatifs comme ceux de l'Art-thérapie et des ateliers de peinture ;
- > Formation et recrutement : formation de futurs travailleurs sociaux en recrutant des étudiants en stage et une éducatrice en formation, en collaboration avec la HES-SO afin d'assurer la relève tout en maintenant une bonne dynamique d'apprentissage ;
- > Réorganisation des locaux et activités sociales : déménagement des bureaux et aménagement des parloirs du RO permettant d'améliorer l'accueil des personnes détenues et des enfants en visite ;
- > Initiatives spécifiques : organisation d'événements comme des spectacles de magie et des ateliers de cuisine pour les personnes détenues. Mise en place d'un « café social » et d'autres groupes de discussion pour favoriser les échanges et l'inclusion des personnes détenues, en particulier autour de moments conviviaux ;
- > Projets en cours et succès : Organisation d'ateliers de soutien à l'insertion professionnelle (CV, lettres de motivation), suivi des parcours de réinsertion, comme celui d'une ancienne personne détenue expulsée au Portugal, qui a réussi à trouver un emploi après un travail soutenu en collaboration avec le service de formation.

2.2.3.3 Service Formation des personnes détenues et du sport

- > Mise en place et installation de nouvelles salles de cours au régime ouvert, notamment avec le déménagement et la mise en service d'un 2^{ème} serveur informatique pour la formation des personnes détenues au RO ;
- > Nouvelle planification et organisation des cours à la suite de la séparation des régimes ;
- > Gestion et encadrement de cinq personnes détenues pour l'obtention du permis de cariste R1 et de chariot élévateur télescopique R4, audité par la SUVA ;
- > Gestion et encadrement d'une personne détenue pour la réussite à une formation suisse en diététique et nutrition ;
- > Mise en place d'une formation allemande de diététique et nutrition entièrement en ligne pour une personne détenue ;
- > Réflexion et mise en place d'ateliers avec l'organisme de formation en exécution de peines (Fep) répondant aux besoins pratiques des personnes détenues (gestion administrative et dossiers de candidature), en collaboration avec le service Social ;
- > Mise en place d'une solution gratuite permettant aux personnes détenues d'acquérir des bases linguistiques dans diverses langues ;
- > Organisation d'une formation universitaire en partenariat avec le Conservatoire national des arts et métiers (Cnam) à Paris, permettant à une personne détenue de la suivre jusqu'à son terme ;
- > Mise en place de près de 500 heures d'études pour des formations ou besoins spécifiques.

2.2.3.4 Service Médical

- > Finalisation des réflexions sur le futur fonctionnement du service Médical dans le nouveau centre médical avec pour mission de continuer les prestations médicales de base en parallèle au déménagement ;
- > Déménagement du service Médical dans les nouvelles infrastructures, avec une exploitation du centre médical intermédiaire jusqu'à la séparation des régimes et un changement d'horaires pour le personnel du service Médical ;
- > Nouvelles collaborations mises en place avec des prestataires externes (soins dentaires, un podologue mobile, véhicule mobile pour les contrôles ophtalmologiques) ;

- > Augmentation des visites médicales somatiques hebdomadaires, de 3 à 4 visites par semaine afin de prendre en compte les besoins des personnes détenues ;
- > Vaccination FSME, grippe et Covid pour les personnes détenues ;
- > Poursuite de la campagne de sensibilisation et de dépistage des hépatites et du VIH. Les personnes détenues souhaitant se faire tester le peuvent. Par la suite, un traitement ou un plan de vaccination leur est proposé. Le résultat espéré est d'éliminer des nouvelles infections ainsi que des décès liés aux hépatites B et C (projet au niveau suisse) ;
- > Gestion des enjeux liés à l'augmentation des personnes détenues avec des troubles psychiatriques, à la complexité des traitements ordonnés par les médecins ainsi qu'à l'augmentation des personnes détenues avec des problèmes gériatriques et/ou des handicaps ;
- > Accueil d'un nouveau psychiatre et d'un nouvel infirmier psychiatrique pour le PTJMP.

2.2.3.5 Service Criminologique

- > Poursuite de la phase pilote des suivis criminologiques basés sur l'intervention ;
- > Organisation, coordination et participation à une trentaine de rencontres de réseau ayant pour but le suivi de l'exécution des personnes condamnées, notamment sous mesure thérapeutique institutionnelle, réunissant les représentants de plusieurs services de l'EDFR et l'autorité de placement ;
- > Poursuite des réflexions et des démarches pour adapter les mandats actuels (PES, évaluations criminologiques, suivi de la progression des cas), sans EPT supplémentaires, au plus proche des attentes de PLESORR - qui entre en vigueur le 1er janvier 2025 ;
- > Perfectionnement professionnel et formation continue, notamment dans le domaine clinique de la santé mentale ;
- > Participation au Congrès international francophone sur l'agression sexuelle, tenu cette année à Lausanne, et présentation d'un atelier en collaboration avec le Réseau fribourgeois de santé mentale et le Service de l'exécution des sanctions pénales et de la probation : « *L'apport de l'articulation criminologique-forensique en cours d'exécution de peine - Un éclairage bienvenu pour l'identification des risques et ressources des cyber-AICS (auteurs d'infraction à caractère sexuel)* ».

2.2.4 Chiffres-clés

Effectif des personnes détenues

Personnes détenues en exécution de peine	Au 31.12.2024	Au 31.12.2023	Au 31.12.2022
Fribourg	62	61	56
Vaud	25	33	38
Valais	3	7	6
Neuchâtel	11	16	25
Genève	14	4	11
Jura	8	9	6
Tessin	0	1	0
Autres	2	5	4
Exécution anticipée de peine			
Fribourg	44	32	23
Autres cantons	8	12	10
Mesures pénales			
Fribourg	17	0	0
Autres cantons	0	0	0
Total	194	188	186

Confessions et âge moyen des personnes détenues

Au 31 décembre 2024, l'EDFR, site de Bellechasse, compte 63 personnes détenues de confession catholique (soit 33.16 %), 25 personnes de confession inconnue ou sans confession (soit 13.16%), 82 de confession musulmane (soit 43.16%), 9 de confession orthodoxe (soit 4.74%), ainsi que 10 de confession protestante (soit 5.26%).

L'âge moyen des personnes détenues entrées sur le site de Bellechasse est de 46 ans.

Journées de détention

	Suisse	Etrangers	% Etrangers	Total
Régime fermé	10'896	33'894	75.7	44'790
Régime ouvert	9'369	14'134	60.1	23'503
Total	20'265	48'028	70.3%	68'293

Taux moyen d'occupation par maison

Bâtiment	2024	2023	2022
Bâtiment rouge		97%	94%
Bâtiment cellulaire		97%	96%
Régime fermé	96%		
Pavillon		98%	100%
Sapinière		92%	80%
Régime ouvert	91%		
Total	94%	96%	84%

En 2024, les personnes détenues au Bâtiment rouge et au Bâtiment cellulaire du régime fermé ont été regroupées sous la dénomination du régime fermé. Celles détenues au Bâtiment cellulaire du régime ouvert, de la Sapinière et du Pavillon ont été regroupées sous la dénomination du régime ouvert.

En 2024, des travaux d'agrandissement, ainsi que des assainissements de cellules ont réduit d'environ 5 % la capacité totale d'accueil des personnes détenues.

Répartition des journées de détention par canton

	2024	2023	2022
Fribourg	61%	51%	47%
Neuchâtel	11%	13%	15%
Vaud	13%	19%	23%
Genève	5%	5%	7%
Tessin	1%	1%	0%
Valais	2%	4%	4%
Jura	5%	5%	3%
Divers	2%	2%	1%

Nombre d'entrées par canton

	2024	2023	2022
Fribourg	209	170	138
Neuchâtel	31	23	38
Vaud	45	49	73
Genève	20	7	14
Tessin	0	3	0
Valais	3	12	8
Jura	9	12	9
Divers	5	6	5

Total	322	282	285
--------------	-----	-----	-----

Provenance des entrées

	2024	2023	2022
Suisse	66	46	52
Europe de l'ouest	26	23	24
Europe de l'est	36	33	52
Afrique du nord	29	40	26
Afrique subsaharienne	22	26	22
Asie	11	14	6
Divers	4	6	4
Total	194	188	186

Durées des peines

	2024	2023	2022
Jusqu'à 6 mois (inclus)	56	18%	57
De 6 à 12 mois	35	11%	31
De 1 à 2 ans	30	9%	26
De 2 à 3 ans	18	6%	28
De 3 à 4 ans	23	7%	14
De 4 à 5 ans	14	4%	5
De 5 ans et plus	10	3%	11
Exécutions anticipées et mesures (durée non connue)	137	42%	111
Total	323	283	285

Evolution des peines inférieures à un mois

	2024	2023	2022
Durée de séjour inférieure à 1 mois	10	3%	17

Sorties des personnes détenues

	2024	2023	2022
Conduites (nbre)	38	19	27
Permissions (nbre)	10	0	3
Congés (nbre)	32	18	45

Consultations médicales

	2024	2023	2022
Médecin du site de Bellechasse	837	814	853
Psychiatre/Psychologue/Infirmier en psychiatrie/Ergothérapie	1'636	1'543	1'693
Dentiste	254	329	253
Physiothérapeute	332	325	312
Hospitalisations	18	20	20
Transports médicaux	196	214	213

Prestations de la division Encadrement

	2024	2023	2022
Rapport de comportement	31	43	40
Préavis (SO, TEX, Transfert)	78	116	94
Préavis LC	160	154	141
Préavis demande de congé, permission, conduite	190	203	207
Conduite effectuée	45	21	24
Entretien avec une personne détenue	2'232	2'010	1'852

2.2.4.1 Prestations d'aumônerie

Au cours de l'année écoulée, les aumôniers chrétiens et l'imam ont assumé les activités suivantes :

- > Contacts réguliers avec les personnes détenues et entretiens au sujet de la vie, de la foi et des croyances ;
- > Rencontres, plusieurs fois par semaine, en journée ou le soir, en fonction des disponibilités des personnes détenues ;
- > Échanges avec les agents et agentes de détention pour donner suite aux problèmes et préoccupations exprimés par les personnes détenues ;
- > Diverses offres spirituelles : études bibliques, prière du vendredi et célébration de l'Eid-al-Fitr (fin du Ramadan) ;
- > Liturgies à intervalles réguliers et messes à Pâques ainsi qu'à Noël ;
- > Participation à la cérémonie d'assermentation des membres du personnel de l'EDFR, avec un apport spirituel.

Message de Monsieur Patric Reusser-Gerber, aumônier protestant du site Bellechasse

Au cours de cette année, avec mon collègue catholique, Joël Bielmann, j'ai eu l'honneur d'intervenir au séminaire, « Soigner (par) le spirituel ? La vie spirituelle de personnes en marge de la société », organisé par l'Université de Fribourg. Pour nous préparer à ce séminaire, nous avons demandé à la direction de l'EDFR, l'autorisation de créer un petit questionnaire. Pendant les mois de septembre et octobre 2024, quatre questions ont été adressées à quelques-unes des personnes détenues et à des agents de détention. La troisième question concernait le rôle des aumôniers : « est-ce qu'un vis-à-vis spirituel pourrait me soigner, me faire du bien ? Si oui, comment ? De quoi ai-je besoin ? ». Voici quelques réponses des personnes détenues :

- > « J'apprécie simplement la présence d'une personne, ce côté humain. Je ne suis pas tout seul. On peut discuter ensemble. Boire un café. J'ai toujours cherché à améliorer les choses. Malheureusement, il y avait toujours le même problème qui me mettait en bas. » ;
- > « On se donne rendez-vous pour la semaine prochaine. Chaque semaine, l'aumônier est là. J'apprécie sa présence régulière. Ils amènent de l'humour et de la joie. Ils nous remontent le moral. De savoir que quelqu'un s'inquiète pour moi, ça me donne de la force. La prière, ce n'était pas le plus important. Le plus important était l'écoute et sa présence. » ;
- > « On peut discuter, échanger. Je m'exprime. Ça me fait du bien. A dire les choses, ça me faisait du bien. J'apprécie les discussions avec des personnes spirituelles. J'en ai envie. ».

Pour ma part, j'en ai aussi envie. Je considère comme un immense privilège de pouvoir travailler comme aumônier au sein de l'EDFR site Bellechasse. Pour moi, cette première année a été vraiment très positive et j'espère qu'il en est de même pour notre établissement. J'ai eu le plaisir de travailler en étroite collaboration avec les agents, et leur professionnalisme a été remarquable.

Participer aux activités sportives avec les personnes détenues a été une expérience enrichissante. Ces moments m'ont permis de renforcer mes liens avec eux et de favoriser une atmosphère de respect et de coopération, ce qui est essentiel pour mes rencontres avec les personnes détenues.

Un moment fort de l'année sera la distribution du cadeau de Nouvel An commun, le 27 décembre 2024, une première pour notre équipe d'aumônerie. Je m'imagine que ce geste sera très apprécié et renforcera le sentiment de communauté au sein de l'établissement.

Je tiens à remercier chaleureusement les membres de la direction pour leur confiance et leur soutien constant. Leur collaboration a été très agréable et cruciale pour ma première année à Bellechasse. Merci à tous pour votre dévouement et votre engagement.

2.3 Division Ressources

2.3.1 Activités principales de l'année 2024

Durant l'année 2024, les activités principales qui ont occupé les différents services de la division Ressources sont les suivantes :

- > Projet EFOCA : l'EDFR ne fait pas partie du projet à ce stade mais plusieurs fonctions ont été supprimées et ont dû être traitées. Ceci a permis de résoudre quelques problèmes signalés dans le cadre du projet de mise à jour des postes non uniformés, qui se termine cette fin d'année ;
- > Défense budgétaire, mise en place et suivi d'une période de 8 semaines de formation sécuritaire pour les agents de détention ;
- > Adaptation des documents contractuels, des différentes listes ainsi que modifications dans les logiciels suite à la séparation des régimes ;
- > Mise à jour des cahiers des charges ;
- > Recherche permanente de soutien ou de solution temporaire en termes de ressources humaines (CDD, civilistes, PET, LEMT, stagiaires, etc.) ;
- > Elaboration de statistiques pour un meilleur suivi des absences ;
- > Révision du plan financier 2025-2026 et élaboration du plan financier 2027-2028 ;
- > Amélioration et suivi de la révision de la gestion budgétaire débutée en 2023 ;
- > Préparation et formation pour le déploiement du nouveau logiciel SAP ;
- > Recherche de solutions informatisées diverses, avec toujours le même but : gagner du temps afin de l'utiliser à des activités à plus forte valeur ajoutée ;
- > Finalisation de la redondance de la ligne téléphonique et informatique sur le site de Bellechasse ;
- > Renouvellement du matériel informatique, formation et support aux collaborateurs ;
- > Suivi des différents projets des services RH, Finances et Informatique.

2.3.2 Personnel

Service	Finances	Ressources humaines	Informatique	Apprenants
EPT	2,8	2,1	1,3	7

2.3.3 Bilan de l'année 2024

2.3.3.1 Finances

Compte de résultats

Compte de fonctionnement	Compte 2024 (Fr.)	Budget 2024 (Fr.)	Compte 2023 (Fr.)
Total des charges	43'313'171.-	42'596'590.-	40'061'590.-
Total des revenus	- 36'585'431.-	- 36'304'200.-	- 36'873'310.-
Excédent de charges	6'727'740.-	6'292'390.-	3'188'280.-

En 2024, l'inflation, la hausse des prix et les coûts d'exploitation des nouveaux bâtiments ont eu un fort impact financier.

L'électricité et le chauffage ont subi des augmentations de prix, auxquelles sont venus s'ajouter certains coûts sous-estimés des nouveaux bâtiments. Une répercussion directe s'est faite ressentir sur nos charges.

La possibilité d'engager des agents de détention pour une période de formation sécuritaire de 8 semaines a été liée à la couverture intégrale des coûts estimés, via un premier crédit supplémentaire, ce qui a eu comme effet la mise sous pression financière de l'EDFR dès le printemps. La compensation a dépassé de 69'000 francs le coût réel.

Le budget 2024 était en partie basé sur les estimations des coûts liés aux nouveaux bâtiments, à l'augmentation de la surface plancher ainsi que, pour une période, à la double exploitation des bâtiments. Ces nombreuses inconnues ont complexifié la gestion financière tout au long de l'année.

Un crédit supplémentaire a dû être demandé pour couvrir l'électricité, le chauffage, un achat de véhicule non prévu (remplacement), ainsi que les assurances ECAB des nouveaux bâtiments.

Les dépenses supplémentaires ont pu être compensées par d'autres postes. L'EDFR a notamment renoncé à certains achats, reporté certains entretiens et a pu sélectionner des travaux dans les ateliers nécessitant moins d'achats de matières premières. Le retard d'ouverture du nouveau centre médical a reporté les charges liées aux mandats externes et le report de l'exploitation des nouveaux bâtiments a diminué les coûts des nouveaux contrats d'entretien.

Les charges supplémentaires pour l'achat de carburant et pour la surveillance des personnes détenues à l'hôpital ont été couvertes par les recettes de même nature.

Les charges 2024 sont supérieures de 716'581 francs (+ 1.68%) par rapport à celles budgétisées.

Après bouclage, le compte de résultats présente un excédent de charges de 6'727'740 francs. Ce montant est supérieur de 435'350 francs (+ 6.92%) à l'excédent de charges budgétisées.

Les recettes sont supérieures de 281'231 francs (+0.77%) par rapport à celles budgétisées. La récupération des frais de détention, les ventes de bétail et de produits agricoles, les produits de la cuisine (facturation de repas aux externes) et la vente de carburants ont été supérieures au budget 2024.

Compte des investissements

Compte des investissements	Compte 2024 (Fr.)	Budget 2024 (Fr.)	Compte 2023 (Fr.)
Total des dépenses	12'786'185.-	13'450'000.-	19'175'110.-
Total des recettes	- 106'960.-	- 1'200'000.-	- 1'189'796.-
Excédent de dépenses	12'679'225.-	12'250'000.-	17'985'314.-

Après bouclage, le compte des investissements présente un excédent de dépenses de 12'679'225 francs, soit 429'225 francs de plus par rapport au budget (+3.50%).

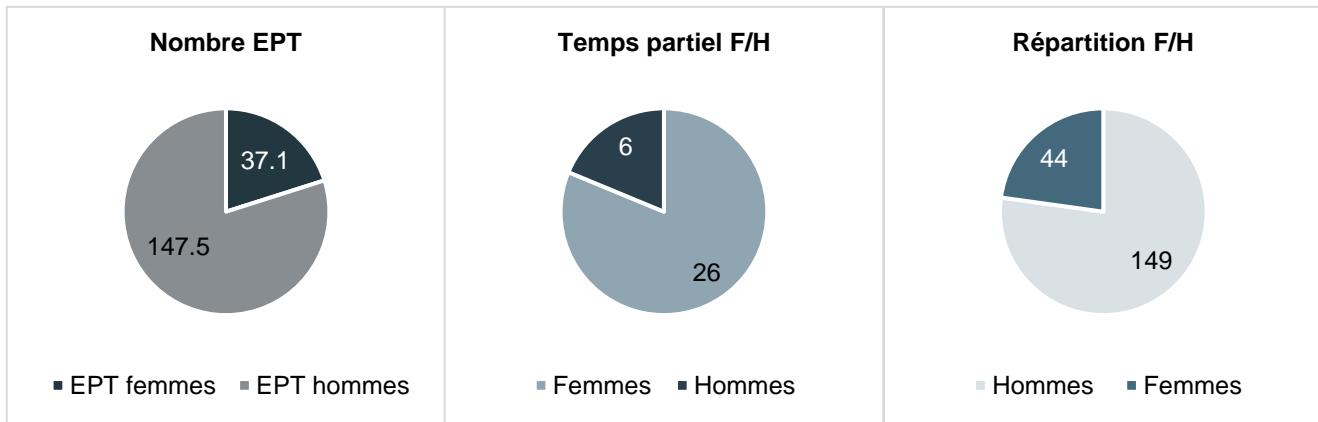
Les dépenses des investissements sont inférieures de 663'815 (-4.94%) par rapport au budget.

Différents reports de crédit concernant la déviation de la Bibera, la station de pompage, le plan d'infrastructures d'eau potable, la détection des natels dans les bâtiments, le remplacement du système télévision et radio, la protection incendie et l'accueil des régimes fermé et ouvert ont été comptabilisés.

2.3.3.2 Ressources humaines

Effectif du personnel

Les graphiques ci-dessous décrivent l'état de situation du personnel EDFR au 31 décembre 2024.



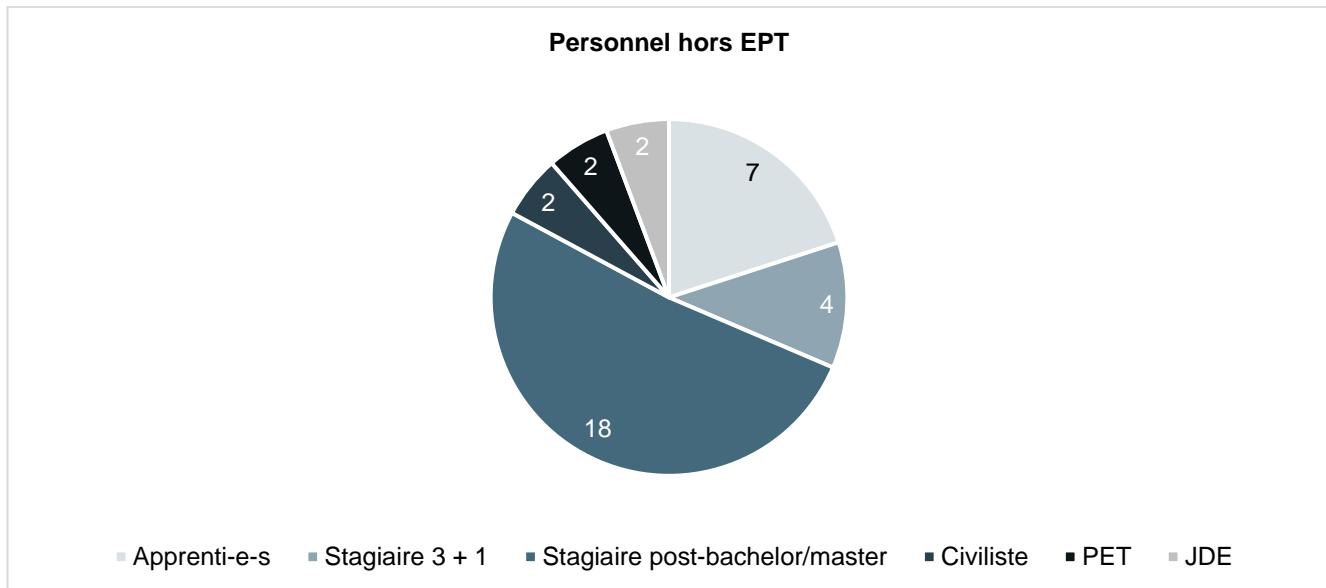
Dans le cadre de son budget 2024, l'EDFR dispose de 180.64 EPT, répartis entre 193 collaborateurs exerçant plus de 23 fonctions différentes. Ces femmes et ces hommes sont au cœur du bon fonctionnement et du succès de l'EDFR. Si la fonction d'agente et agent de détention est la fonction la plus fortement représentée au sein de l'EDFR, celle-ci est occupée par des collaboratrices et collaborateurs aux compétences-métiers larges et diverses (agriculteurs, maraîchers, arboriculteurs, garagistes, peintres, électriciens, menuisiers, serruriers, maçons, cuisiniers, moutonniers, palefreniers, apiculteurs, et bien d'autres.).

La diversité de ces compétences contribue directement à la réalisation des missions. Ces différentes professions permettent ainsi à l'EDFR de mener à bien l'exploitation d'une entreprise agricole de grande envergure et de garantir son développement.

Par ailleurs, l'EDFR a pour autre mission d'offrir un cadre de formation dans des domaines diversifiés, tels que la sécurité, le droit, la criminologie, les sciences sociales, les ressources humaines, l'administration et la comptabilité. L'accompagnement de 35 personnes en cours, en fin de formation ou en réinsertion professionnelle enrichit les équipes et participe à un transfert continu de compétences.

L'EDFR soutient le développement de « jeunes » talents à travers différents statuts :

- > Apprenant et apprenante employé-e de commerce ;
- > Stagiaire 3+1, pré-HEG, post-bachelor, post-master ;
- > Stagiaire en cours de formation de travail social ;
- > Programme d'emploi temporaire (PET) ;
- > Civiliste ;
- > Jeune demandeur d'emploi (JDE).



Mutations du personnel

Dans un contexte marqué par une tension croissante sur le marché de l’emploi, recruter des profils qualifiés pour travailler dans une environnement aussi spécifique qu’un établissement de détention constitue un défi de taille. Les métiers nécessaires au fonctionnement, qu’ils soient liés à la sécurité, aux métiers « manuels » ou aux fonctions techniques et administratives, exigent non seulement des compétences spécifiques, mais également une capacité d’adaptation à un cadre rigoureux.

La pénurie de main-d’œuvre, particulièrement dans certains secteurs comme les métiers techniques et agricoles, rend le recrutement encore plus complexe. La nature du travail en milieu carcéral ainsi que l’obligation de formation pour les agents de détention constituent des difficultés supplémentaires.

Au total, 95 nouveaux contrats ont été rédigés :

- > Contrats de durée indéterminée ;
- > Contrats de durée déterminée incluant des contrats de stagiaires et d’apprentis ;
- > Mutations internes durables nécessitant l’établissement d’un nouveau contrat.

A chaque nouvel engagement, plusieurs processus RH sont sollicités. La mise en place d’un accompagnement « personnalisé », avec un programme d’introduction, permet d’intégrer de manière optimale les nouvelles collaboratrices et nouveaux collaborateurs, afin qu’elles et ils puissent se sentir comme « à la maison ». En effet, aujourd’hui, les besoins professionnels ont changé et évolué. Chacun est à la recherche d’un équilibre entre vie professionnelle et vie privée améliorant le bien-être, favorisant ainsi la productivité et l’épanouissement personnel.

Aujourd’hui, attirer et fidéliser des collaboratrices et collaborateurs dans un environnement aussi exigeant demeure un défi majeur.

Promotions et diplômes

L’EDFR investit dans la formation professionnelle et continue. Cette année :

- > Sept collaborateurs et collaboratrices ont obtenu leur brevet fédéral d’agent-e de détention ;
- > Trois apprentis employé-e de commerce et un stagiaire 3+1 ont réussi leur formation ;
- > D’autres formations continues, certifiantes ou non, spécifiques aux différents secteurs/services, ont été suivies et réussies par des collaborateurs.

L’Etablissement de détention fribourgeois félicite vivement ces personnes et remercie celles et ceux qui les ont encadrées.

Grâce à leurs efforts, elles ont non seulement acquis de précieuses compétences, mais ont également contribué activement au bon fonctionnement de l'EDFR. Ces réussites illustrent l'importance de l'accompagnement et de la formation dans la valorisation des talents.

2.3.3.3 Informatique

Près de 2 ans après sa réorganisation, le service Informatique dit au revoir à 2024 avec un sentiment d'accomplissement et de continuité. Si cette année a été plus sereine que la précédente, elle n'en a pas été moins mouvementée et a vu la montée en compétences de ses collaborateurs par de la formation interne. Le service Informatique a mis en place une organisation interne axée sur la mobilité, la détermination de zones de compétences par spécialiste avec remplaçants, afin de répondre au mieux aux demandes des utilisateurs, même en cas d'absence.

Les réalisations en 2024 sont multiples :

- > Gestion approfondie des droits des collaborateurs sur les dossiers digitaux à usage commun ;
- > Participation au projet « Shadows IT » du SITel pour la mise en conformité des logiciels utilisés à l'Etat ;
- > Mise en service de la liaison redondante par fibre optique ;
- > Suivi et soutien informatique pour l'ouverture des nouveaux bâtiments ;
- > Elaboration de la documentation interne du service ainsi que de nouveaux supports aux utilisateurs ;
- > Inclusion dans le support aux utilisateurs d'une heure de formation, afin de permettre la prise en main rapide des outils de travail informatisés ;
- > Recherche active permanente de solutions informatisées et modernisation des outils de travail, dans le but d'augmenter l'efficience et diminuer les charges financières courantes (formulaires informatisés, écrans tactiles pour les annonces, adaptation et modernisation des postes de travail, mise en réseau des automates, etc.).

En parallèle à ces tâches informatiques courantes, les logiciels métier ont été améliorés :

- > Passage à la connexion par SSO de CareFolio qui permet le renforcement de la sécurité de l'application ;
- > Implémentation de la communication entre Gina et CareFolio par Sedex ;
- > Adaptation des logiciels à la séparation des régimes RO et RF (régimes de détention et création des cellules) ;
- > Plan d'engagement via PEP-Polypoint.

De nombreux projets liés au logiciel Gina sont suivis. De plus, différents projets tels que HIJP, e-Justice et SmartPrison font l'objet d'une attention particulière par le service Informatique afin d'anticiper au mieux leurs retombées.

2.4 Division Ateliers et construction

2.4.1 Activités principales de l'année 2024

Durant l'année 2024, les activités principales qui ont occupé les différentes sections et services de la division Ateliers et construction sont les suivantes :

- > Révision et mise à jour du concept de la division, ainsi que rédaction d'annexes au concept telles que des ordres permanents, processus, formulaires et modèles d'information qui permettent de rassembler toute la documentation dans un seul recueil et de rendre ainsi les missions de la division plus transparentes à l'interne et vis-à-vis des différents partenaires ;
- > Application du concept occupationnel progressif en cohérence avec le plan d'exécution de la sanction (PES) et rédaction des documents de conduite le concernant, avec fixation des mesures pour la mise en place du concept ;
- > Elaboration du projet de stratégie énergétique durable de l'EDFR, en collaboration avec le Groupe E, pour une analyse approfondie de l'état actuel des installations sur l'entier du site de Bellechasse et de la faisabilité des divers travaux à effectuer (optimisation de l'isolation thermique des bâtiments, remplacement des chaudières à mazout par des pompes à chaleur et installation de panneaux solaires photovoltaïques) ;

- > Rédaction du projet de réaménagement de l'ancien cimetière de Bellechasse, avec sa validation et le début de la réalisation du chantier. Le projet vise à créer un espace de détente pour le régime ouvert avec un jardin arboré, tout en conservant certains éléments historiques de l'ancien cimetière ;
- > Arrivée à terme du projet EDFR I, avec la fin des travaux et les dernières finalisations pour permettre la mise en service des bâtiments de l'accueil Pavillon, l'extension du Pavillon cellulaire et du service médical, ceci depuis début octobre 2024 ;
- > Elaboration d'un projet de rénovation et d'assainissement de la Sapinière. En raison d'un manque de besoins d'utilisation de ce bâtiment, la DSJS a décidé de maintenir la démolition qui a été validée par le Grand Conseil dans le message pour le crédit d'engagement du projet EDFR I ;
- > Lancement de l'élaboration du concept Santé et Sécurité au Travail (SST) pour le site de Bellechasse, avec la rédaction d'un manuel de conduite et le remaniement du comité SST, avec des représentants de chaque division. L'analyse des dangers et appréciation des risques, ainsi que la définition de mesures et actions commenceront dès 2025 ;
- > Remise en exploitation de la buvette d'alpage Incrota, après deux ans sans activité. Des travaux ont été réalisés dans le bâtiment par la section Artisans, en collaboration avec le nouvel exploitant ;
- > Finalisation du projet EDFR II, comprenant le futur pôle alimentaire, la nouvelle Prison centrale, le bâtiment SD-TEX, l'extension du parking et des travaux d'infrastructure. Dépôt de la mise à l'enquête du projet, demande d'appel d'offres et finalisation du message pour le crédit d'engagement à l'attention du Conseil d'Etat pour une validation par le Grand Conseil début 2025, et une votation populaire en automne 2025 ;
- > En prévision du projet EDFR II et du déménagement de la Prison centrale et afin d'anticiper les besoins supplémentaires en chauffage, une extension à la centrale de chauffage existante a été créée (chauffage à distance), avec une nouvelle chaudière à pellets. Cette dernière chauffe tous les bâtiments et l'eau du site Bellechasse. La mise en service a été faite à l'automne 2024 ;
- > Elaboration du projet pour un nouvel accès à l'accueil, avec l'appel d'offres et le dépôt de mise à l'enquête, pour une réalisation en 2025 ;
- > Rénovation et adaptation des cellules existantes dans le Bâtiment cellulaire par la section Artisans, dans le cadre du projet EDFR I et de la séparation des régimes ouvert et fermé ;
- > Travaux d'entretien pour tous les bâtiments du site de Bellechasse.

2.4.2 Personnel

Sections/Service	Artisans	Cuisine	Ateliers	Planification et gestion immobilière
EPT	12	6	11	1.4

2.4.3 Bilan de l'année 2024

2.4.3.1 Section Artisans

Durant toute l'année, plusieurs projets ont occupé l'équipe des artisans. Une extension à la centrale de chauffage a été conçue, avec une nouvelle chaudière à pellets. Cette dernière chauffe tous les bâtiments et l'eau du site Bellechasse. La menuiserie a créé la fermeture de façade, les constructions en bois pour l'étage et l'escalier avec le secteur sanitaire en soutien pour les installations techniques.

Plusieurs cellules ont été entièrement rénovées dans le Bâtiment cellulaire. Toute l'équipe des artisans a œuvré, fournissant un travail de qualité et diversifié comme une entreprise générale (démolition des murs existants, pose des nouveaux murs, installation des sanitaires, travaux électriques, pose des fenêtres, pose du crépi, peinture, création et installation par la menuiserie des meubles en bois, réalisation des cadres de lit par la serrurerie, etc.). Pour tous les travaux de rénovation et la fabrication du mobilier pour le projet EDFR I, effectués en 2023 et 2024, les artisans ont fourni 5'600 heures de travail et les personnes détenues 8'900 heures, ce qui correspond à un montant d'environ

800'000 francs de prestations. Les appartements du personnel ont aussi bénéficié de plusieurs travaux par les artisans, avec notamment une grande rénovation d'une maison mitoyenne et le rafraîchissement de deux appartements.

Pour finir, la section artisans a œuvré et effectué tout au long de l'année des petits travaux d'entretien et d'urgence sur le site de Bellechasse en faveur des autres divisions de l'EDFR.

2.4.3.2 Section Cuisine

La section Cuisine a vu s'opérer plusieurs changements, notamment dans son organisation et ses responsabilités. Auparavant, la gestion du magasin des personnes détenues était effectuée par le régime fermé. Avec la séparation des régimes, il était préférable d'attribuer cette mission à la section Cuisine. Dans ce contexte, un collaborateur a été transféré à la cuisine en soutien pour ce travail. Après réorganisation et nouvelle mise en place du système, la section Cuisine gère désormais les tâches liées au magasin des personnes détenues, automates et produits de nettoyage. L'office des convoyeurs a aussi été repris par la cuisine, avec les deux personnes détenues qui y travaillent. La distribution des repas au nouveau Pavillon, qui s'opère en self-service, a aussi été mise en place afin de diminuer les pertes de nourriture.

Les gobelets en plastique utilisés sur les places de travail extérieures ont été remplacés par des gobelets réutilisables, ce qui représente une économie de 40'000 gobelets par année. La section Cuisine a également été impliquée dans la planification et le soutien dans le projet EDFR II pour le futur pôle alimentaire, jusqu'à la mise à l'enquête qui a été déposée en 2024.

2.4.3.3 Section Ateliers

Les Ateliers de Bellechasse ont conçu de nombreux produits durant cette année, donnant une occupation de travail annuelle à 20 personnes détenues. Plus de 60'000 plaques d'immatriculation, sur commande de l'Office de la circulation et de la navigation du canton de Fribourg (OCN), ont été produites. De plus, de nombreux cartons de bois d'allumage, boîtes, caisses en bois et autres produits ont été commandés et réalisés. L'atelier Vel'Africa a réparé plus de 1'200 vélos cette année.

Les produits vendus dans le magasin du personnel, tels que les biscuits, fruits séchés, articles en bois et autres proviennent également de la section Ateliers.

2.4.3.4 Service Planification et gestion immobilière

Le service Planification et gestion immobilière a effectué diverses tâches concernant les bâtiments de l'EDFR, notamment une réévaluation complète des chalets d'alpage par l'Etablissement cantonal d'assurance des bâtiments, ainsi qu'un suivi toujours rigoureux des constructions existantes et nouvelles à Bellechasse.

Le local de vente des collaborateurs vient de finir avec succès sa première année d'exploitation avec un chiffre d'exploitation annuel d'environ 75'000 francs.

La location de nos propres appartements aux collaborateurs est restée stable et nous avons pu effectuer quelques rénovations dans les logements vacants grâce à la section Artisans.

2.5 Division Agriculture

2.5.1 Activités principales de l'année 2024

Durant l'année 2024, les activités principales qui ont occupé les différentes sections de la division Agriculture sont les suivantes :

- > Elaboration de la stratégie agricole ;
- > Mise en œuvre des mesures proposées dans le projet alpages ;
- > Ravitaillement du local de vente ;
- > Suivi et la mise à jour du concept Agriculture.

2.5.2 Personnel

Sections	Production végétale	Production animale	Cultures maraîchères
EPT	9	11.17	5

2.5.3 Bilan de l'année 2024

2.5.3.1 Section Production végétale

Comme l'année passée, les rendements pour le maïs et les cultures fourragères étaient bons à très bons. Le changement climatique se fait remarquer dans la production fourragère, où nous avons encore beaucoup d'herbe en fin d'automne à cause des températures élevées, mais qui est impossible à la conserver à cause de l'humidité. La production de lait de Gruyère nous interdit de faire de l'ensilage, ce qui complique la conservation. Par contre, les rendements de la culture des céréales et du colza étaient très bas. La météo maussade lors de la floraison de ces cultures n'a pas permis de développer des épis et grains réguliers.

La section Production végétale constate une légère amélioration du taux de sucre dans les betteraves sucrières, mais celui-ci n'est pas encore optimal. Il est vivement espéré que la sélection de variétés résistantes au syndrome de la basse richesse et du virus du jaunissement apporte une solution efficace.

La culture de choux pour Micarna a bien été maîtrisée cette année, grâce à des interventions mécaniques de désherbage et des soins phytosanitaires au bon moment.

Suite à la demande du directeur d'optimiser les processus dans la division Agriculture, il a été décidé d'abandonner la garde de porcs laineux, atelier attribué à la section Production végétale.

Un nouveau chef pour le secteur du moulin et des abeilles a repris le secteur avec succès, un nouveau collaborateur au profit du secteur du garage et un dans le secteur des grandes cultures ont également renforcé l'effectif de la section.

2.5.3.2 Section Production animale

La section Production animale a dû à nouveau faire face à un manque de personnel important, dû à des absences pour raison de maladie. En plus, deux collaborateurs ont quitté l'EDFR durant l'année. Ceux-ci n'ont pu être remplacés par un nouveau collaborateur qu'au 01.12.2024. Une fois de plus, les collaborateurs restants ont fait preuve d'un engagement important pour l'accomplissement des tâches.

Un grand effort a été effectué pour l'assainissement au niveau des mauvaises herbes dans les pâturages aux alpages. Il en est de même par rapport à l'ordre autour des chalets. Le couple de gardes-génisses et les collaborateurs de la section, avec l'aide des personnes détenues, ont effectué un travail remarquable. Ce travail va nous occuper encore pendant plusieurs années, afin d'atteindre un niveau satisfaisant. L'entente avec le couple tenancier de la buvette d'Incrota est excellent, ce qui facilite la cohabitation avec le couple de gardes-génisses.

Afin d'optimiser l'organisation du travail et obtenir une meilleure qualité de vie dans le secteur des taureaux et moutons, il a été décidé de réduire massivement le cheptel de moutons. A l'avenir, le site de Bellechasse ne gardera des moutons que pendant la saison végétale pour l'entretien de surfaces difficiles à travailler avec des machines.

2.5.3.3 Section Cultures maraîchères

La section des Cultures maraîchères a vécu un important changement durant l'année avec un roulement de 3 collaborateurs dans ses effectifs. Ce changement a aussi permis d'instaurer un état d'esprit positif et d'amener une nouvelle dynamique au sein du team.

Le déménagement des personnes détenues du bâtiment de la Sapinière vers le nouveau Pavillon s'est très bien déroulé. Une nouvelle organisation dans la prise en charge et le transport des personnes détenues vers leur lieu de travail a dû être mise en place. Elle donne pleine satisfaction et suit son cours. À la suite de cette réorganisation, le petit zoo thérapeutique (chèvres et animaux de basse-cour) a dû être abandonné, ceci en raison de l'absence de personnes présentes sur les lieux pour effectuer les soins en dehors des heures de travail. Ces animaux ont tous trouvé preneurs et font la joie d'une famille dans un autre canton.

Les conditions météorologiques de cette année ont particulièrement affecté la culture des pommes de terre (en production biologique) et ceci dès l'apparition des premières feuilles et ce, malgré les interventions phytosanitaires régulières. A l'inverse, les cultures de tomates, d'aubergines, de poivrons et de piments issues de la même famille des solanacées n'ont montré aucun signe d'attaque de maladies fongiques ou virales. Les pluies abondantes ont drastiquement diminué les coûts d'arrosage et les heures d'intervention.

2.5.3.4 Livraisons internes

Le tableau ci-dessous résume les quantités des livraisons internes effectuées en 2024 :

Viande (kg)	Œufs (nbre)	Fruits (kg)	Lait (kg)	Légumes (kg)
19'197	33'420	4'295	12'216	27'878

2.5.3.5 Resocialisation des personnes détenues

Trois personnes détenues sur quatre ont réussi la formation et l'obtention du permis pour l'engagement d'engins élévateurs R1 et R4. Cette formation leur donnera un avantage à l'embauche pour un travail après leur incarcération.

Les personnes détenues de la production végétale et des cultures maraîchères ont activement œuvré comme chauffeurs d'engins agricoles (préparation de terrain en vue de semis ou de plantation, transport de produits agricoles ou préparation de fourrage pour les animaux).

Les soins aux animaux sont hautement efficaces pour la resocialisation. Les animaux ne jugent pas, ce qui favorise l'augmentation de la confiance en soi et les facultés de communication. Une exploitation agricole diversifiée comme celle de Bellechasse est un élément clé et un outil formidable pour la resocialisation.

2.6 Division Régime fermé

2.6.1 Activités principales de l'année 2024

Durant l'année 2024, les activités principales qui ont occupé les différentes sections de la division Régime fermé sont les suivantes :

- > Elaboration du concept de la division ;
- > Elaboration des documents de conduite ;
- > Mise en fonction de nouveaux locaux au sein du Bâtiment cellulaire (local de distribution de nourriture en self-service, locaux de nettoyage, locaux de stockage, aménagement du hall d'accès à la cour de promenade et vestiaires) ;
- > Transformation et rénovation de cellules multiples en cellules individuelles ;
- > Organisation et mise en œuvre de la séparation des régimes (déménagement de personnes détenues, reprise des tâches liées à la gestion des cellules fortes, nouveau fonctionnement des consultations médicales avec accompagnement sécuritaire au centre médical, mise en place d'un fonctionnement par bloc horaire pour les différents mouvements des personnes détenues, incorporation de la section des gardes de nuit pour les contrôles de présences et fermetures au sein du RO) ;
- > Mise en place d'un projet-pilote d'unité d'observation pour la gestion de personnes détenues avec un profil spécifique (gestion et prise en charge personnalisée selon comportement et profil) ;
- > Modification du cycle de travail pour le personnel du service intérieur et de la centrale ;
- > Poursuite de la collaboration avec le PTJMP ;
- > Consolidation de la sécurité passive à l'aide de nouvelles technologies, de caméras plus nombreuses, de structures et/ou terrains renforcés et d'équipements de corps sécuritaires nouvellement acquis ;
- > Réflexions sur l'organisation des sapeurs-pompiers de Bellechasse en fonction de la mise en application de la nouvelle loi sur la défense incendie et les secours (LDIS). Ces réflexions se font en collaboration avec le Bataillon de pompiers du Lac.

2.6.2 Personnel (jusqu'à la séparation des régimes)

Section	BC/BR	Centrale/Logistique	Gardes de nuit
EPT (Service intérieur)	23	11	11

2.6.3 Personnel (dès la séparation des régimes)

Section	RF SI	Centrale/Logistique	Gardes de nuit
EPT (Service intérieur)	15	11	11

2.6.4 Bilan de l'année 2024

2.6.4.1 Section RF SI

2024 fut une année de transition avec la séparation physique des régimes RO et RF, le transfert des collaborateurs travaillant au sein du SI BR vers le SI RO, la mise en fonction du centre médical et la mise en service de nouveaux locaux pour la distribution des repas et pour le nettoyage du Bâtiment cellulaire. Ces différentes mutations ont induit une réorganisation au sein du SI qui a dû reprendre de nombreuses tâches et missions auparavant effectuées par le secteur SI BR (qui n'existe plus) et un AD transféré dans la section Cuisine. Ces nouvelles activités induisent une forte charge de travail et d'activités complémentaires aux missions sécuritaires déjà à la charge du RF SI.

2.6.4.2 Section Centrale/Logistique

L'année 2024 aura été marquée par la finalisation de nombreux projets tels que la modernisation du système TV des personnes détenues, la modernisation des caméras analogiques par du numérique. Au vue de sa position transversale, la section a dû revoir son fonctionnement afin de pouvoir répondre aux différentes demandes du RF et du RO. La section a été très sollicitée autant au niveau de l'agrandissement de l'EDFR que sur les interactions entre ces différents bâtiments.

A la suite de la séparation des régimes, le fonctionnement du secteur Logistique a été fortement impacté en ce qui concerne les entrées et sorties des personnes détenues. Afin de garantir une meilleure prise en charge, le secteur Logistique a revu l'ergonomie et la praticité de son secteur et a effectué une simplification administrative au niveau de la prise en charge. De nouveaux horaires ont été mis en place afin de garantir une prise en charge continue compte tenu de l'augmentation des mouvements.

2.6.4.3 Section Gardes de nuit

Compte tenu de l'augmentation des cas de personnes détenues présentant des troubles psychiques et vu le personnel réduit durant la nuit, le rôle des agents de détention gardes de nuit est de plus en plus important afin de garantir le bon fonctionnement de l'établissement, ainsi que le bien-être des personnes détenues.

La section, qui travaille de manière transversale, a dû s'adapter aux nouveaux bâtiments et systèmes, notamment du régime ouvert, et à la fermeture du Bâtiment rouge. La section offre, entre autres, un renfort à la division RO pour la fermeture des quelques 98 personnes détenues en régime ouvert, ainsi que pour les déjeuners et les contrôles de vie des personnes détenues en cellules fortes.

La section Gardes de nuit a connu passablement de changements en ce qui concerne son personnel. Cela a demandé un effort du personnel, mais surtout des cadres de la section. De plus, un renfort par du personnel de sécurité privée a dû être mis en place afin de faire respecter le maximum d'heures supplémentaires du personnel.

Grâce à l'aide des chiens de service EDFR, divers objets illicites et stupéfiants ont été découverts sur le domaine à la suite de diverses déposes nocturnes.

Le concours annuel des chiens de service du canton de Fribourg a eu lieu sur le site de Bellechasse. Les résultats de ce concours, réglementé par la Fédération Suisse des Conducteurs de Chiens de Police (FSCCP), témoignent un engagement extraordinaire des collaborateurs et collaboratrices qui forment également leur chien sur leur temps privé. Les binômes du site de Bellechasse ont obtenu des très bons résultats et, suite à ce concours, 3 chiens sont devenus opérationnels pour le service.

2.6.5 Chiffres-clés

Mouvements de personnes détenues (RF et RO)

Entrées	Sorties	Changements de cellule	Changements de place de travail
324	319	734	637

Activités sécuritaires de la centrale

	Colis	Téléphones mobiles saisis	Stupéfiants saisis (gramme)	Ouvertures de porte	Appels reçus	Interphonie
Centrale	1'011	38	1'341.02	1'214'082	740	15'826

Concours Canin (section Gardes de nuit)

	Moyenne participants 2024	Moyenne EDFR 2024	Moyenne police cantonale 2024	Moyenne EDFR 2023
Note	226.2/300	214.50/300	234/300	217.00/300

2.7 Division Régime ouvert

2.7.1 Activités principales de l'année 2024

Durant l'année 2024, les activités principales qui ont occupé la division Régime ouvert sont les suivantes :

- > Suivi de la mise en place du nouveau régime ouvert avec adaptation du fonctionnement et des horaires ;
- > Organisation et déménagement des personnes détenues de la Sapinière et du Bâtiment cellulaire vers le nouveau bâtiment du régime ouvert en collaboration avec les autres divisions ;
- > Résolution de divers problèmes techniques (portes, interphones, caméras, etc.) ;
- > Mise en service des locaux pour la formation dans l'ancienne partie du RO ;
- > Finalisation du concept de la division et des documents de conduite.

2.7.2 Personnel (avant la séparation des régimes)

Section	PAV/SAP
EPT	7

2.7.3 Personnel (dès la séparation des régimes)

Section	RO SI
EPT	15

2.7.4 Bilan de l'année 2024

La séparation effective des régimes, qui a eu lieu en octobre 2024, a conduit à divers changements tant pour le personnel que pour les personnes détenues du RO. L'organigramme a été revu, avec la nomination d'un 2^{ème} chef de secteur et l'intégration de l'équipe du SI BR au sein du SI RO. Cette fusion des équipes permet le partage des connaissances et la diversification des tâches (gestion des loges, des visites et accompagnement pendant les conduites). Les horaires de travail ont également été adaptés au fonctionnement.

En ce qui concerne les personnes détenues, les cellules sont désormais fermées la nuit afin de garantir la sécurité. De plus, les personnes détenues sont responsabilisées par leur déplacement autonome vers le centre médical et la place de travail. Elles peuvent également utiliser les séjours afin favoriser la vie en communauté et le partage. Enfin, une session de visite a pu être ajoutée le dimanche.

2.8 Division Prison centrale

2.8.1 Activités principales de l'année 2024

Durant l'année 2024, les activités principales qui ont occupé les différents sections et services de la division Prison centrale sont les suivantes :

- > Changement de titulaire du poste de cheffe du service Social et entrée en fonction d'une nouvelle assistante sociale ;
- > Participation à la journée Fribourg Portes Ouvertes du 20 avril 2024 durant laquelle le public fribourgeois a eu la possibilité de venir visiter la Prison centrale ;
- > Mise sous pli d'environ 106'000 pièces pour différentes entreprises, dans le cadre d'ateliers occupationnels pour les personnes détenues ;
- > Participation à la fenêtre de l'Avent le 11.12.2024 avec un atelier de préparation avec le service social et quelques personnes détenues ;
- > Rénovation/peinture d'une partie des cellules de la détention provisoire ;
- > Adaptation d'une cellule pour des personnes à mobilité réduite ;
- > Test de la grande échelle du camion des pompiers pour les accès au toit de la Prison centrale.

2.8.2 Personnel

Section/Service	Cellulaire/ Encadrement	Administration / réception	Service social	Service médical
EPT	23	11	1	3.2

2.8.3 Bilan de l'année 2024

2.8.3.1 Section Cellulaire/Encadrement

Les personnes placées en détention provisoire ne sont pas astreintes au travail, mais elles peuvent être occupées par différents programmes au sein de l'établissement. Cependant, les dispositions du code pénal suisse prévoient que les personnes détenues condamnées aux arrêts ou à l'exécution de peines privatives de liberté sont astreintes au travail. En 2024, les personnes détenues ont été occupées à la cuisine, à la buanderie, à l'atelier d'occupation, au nettoyage et à l'entretien du bâtiment. Un total de 30'181 heures a été réalisé, correspondant à un montant de 91'173.30 francs de rémunération.

2.8.3.2 Section Administration/Réception

Le personnel de l'administration est responsable de la centrale téléphonique ainsi que de la boîte courriels durant les jours ouvrables, de 08h00 à 12h00 et de 13h00 à 17h00. En dehors de ces horaires, le relais est pris par l'équipe de la réception. En 2024, 20'678 courriels ont été traités (envoyés et reçus). En ce qui concerne la centrale téléphonique, l'administration enregistre les réservations des auditions, des visites, des expertises et des autres intervenants externes. Pour les demandes de placement en détention provisoire, l'administration est responsable de rechercher des places dans un établissement approprié. En 2024, 25 demandes de placement hors canton ont été effectuées.

Dès l'arrestation de la personne détenue jusqu'à sa libération ou son transfert, le personnel administratif est tenu de gérer les dossiers des personnes détenues dans un logiciel ainsi que dans les dossiers en version papier.

Quotidiennement, elle met à jour le monitoring sur l'occupation de l'établissement.

En ce qui concerne le courrier, le personnel de l'administration gère le courrier entrant et sortant. Cela signifie qu'il doit préparer les divers courriers pour contrôle aux autorités ainsi que le courrier à destination externe.

L'administration prépare également le courrier entrant, réceptionné soit par le courrier interne, soit par la poste.

Le personnel de l'administration garantit la gestion et la commande des fournitures de bureau pour l'ensemble de l'établissement. En parallèle des activités susmentionnées, l'administration est responsable de l'archivage des dossiers des personnes détenues sorties.

2.8.3.3 Service Social

Durant l'année 2024, les collaboratrices et collaborateurs du service Social ont assuré le suivi social de la plupart des personnes détenues incarcérées dans l'établissement (659 entrées), tous régimes confondus. La fréquence des entretiens a varié en fonction des besoins et du profil des personnes détenues. De nombreuses démarches ont été réalisées en collaboration avec des partenaires externes (autorités de placement, Ministère public, services sociaux et services des curatelles, thérapeutes, institutions/foyers, proches et familles, etc.).

Le service Social répond aux demandes de rapport (comportement, préavis en vue d'une libération conditionnelle, etc.) émises par les autorités. Il traite également les demandes de congé des personnes détenues en émettant des préavis destinés aux autorités ou en rédigeant des décisions d'octroi ou de refus de congé en cas de délégation de la compétence en matière de décision par les autorités.

Le service Social favorise également le maintien du contact avec les familles en organisant régulièrement des visites d'enfants à un rythme mensuel pour les personnes détenues qui en feraient la demande, avec l'accord des autorités. Ainsi, en 2024, 22 visites d'enfants ont été organisées.

En collaboration avec le service du médecin cantonal, le Ministère public et le service de l'exécution des sanctions pénales et de la probation, le service Social a mis en place, depuis janvier 2019, la pré-indication systématique à l'entrée en détention des personnes souffrant d'addiction. Ce dispositif concerne uniquement les personnes détenues sous autorité judiciaire fribourgeoise et au bénéfice d'une autorisation de séjour en Suisse.

Une formation élémentaire en français est proposée par l'organisme FEP aux personnes détenues volontaires. Durant l'année en revue, les cours ont été dispensés à 80 reprises pour un total de 222 participants à raison de 1h30 par semaine et par groupe.

Un aumônier catholique et un pasteur ont assuré régulièrement l'assistance morale et spirituelle des personnes détenues. En outre, les personnes détenues qui en avaient besoin ont pu bénéficier d'une aide matérielle limitée.

2.8.3.4 Service Médical

L'assistance médicale à la Prison centrale est assurée par deux médecins généralistes externes ainsi que MedHome.

Les quatre infirmières du service Médical ont pour rôle d'évaluer et de donner les soins adéquats aux personnes détenues à leur arrivée et pendant toute la détention. Elles organisent les consultations médicales des médecins généralistes et psychiatres. Elles travaillent en étroite collaboration avec la Pharmacie du Bourg pour tout ce qui concerne la gestion médicamenteuse (contrôle, distribution, gestion des médicaments et du matériel de soins). Elles travaillent en pluridisciplinarité avec les différents intervenants et organisent les rendez-vous de suivis organisés à l'extérieur.

Les médecins généralistes de la Prison centrale ont consulté, sur dossier et lors des visites médicales, 599 personnes détenues. 1'255 consultations infirmières ont été prodiguées aux personnes détenues. Plusieurs personnes détenues ont dû être conduites en milieu hospitalier pour des examens, des traitements ambulatoires ou encore des hospitalisations. Certaines personnes détenues ont dû être prises en charge par des spécialistes de l'Hôpital cantonal fribourgeois.

Le RFSM a consulté 1'283 fois les personnes détenues pour des problèmes psychiatriques et à 372 reprises des personnes détenues pour un suivi psychologique.

Depuis le début de leur mise en place, 223 tests rapides de dépistage Hépatite B / Hépatite C et VIH ont été réalisés. Ces tests sont proposés à toutes les personnes détenues qui arrivent au sein de la Prison centrale.

2.8.4 Chiffres-clés

Effectif des personnes détenues

Personnes détenues en exécution	2024	2023	2022
Fribourg	351	283	268
Autres cantons	2	8	5
Personnes détenues en détention provisoire			
Fribourg	133	134	111
Vaud	8	6	9
Valais	4	5	3
Neuchâtel	14	24	10
Jura	3	2	17
Autres cantons	4	5	3
Personne détenues en exécution anticipée de peine			
Fribourg	36	42	37
Autres cantons	1	0	0
Personnes détenues en détention administrative			
Fribourg	137	117	126
Personnes détenues en semi-détention et en travail externe			
Fribourg	12	20	21
Vaud	1	2	6
Autres cantons	0	2	0
Total	659	608	579

Mouvements

2024	Changements de cellule	Nombre d'entrées	Nombre de sorties	Total mouvements (entrée-sortie)
Total	559	659	665	1'883

Confessions et âge moyen des personnes détenues

Le site Prison centrale a détenu durant l'année 188 personnes détenues de confession catholique (soit 26.5%), 348 personnes détenues de confession musulmane (soit 49%), 64 personnes détenues de confession orthodoxe (soit 9%), 23 personnes détenues de confession protestante (soit 3.2 %), 1 personne détenue de confession juive (soit 0,15%), 2 personnes détenues de confession hindou (soit 0.28%), 82 personnes détenues sans confession ou de confession inconnue (soit 11.5%) et 2 personnes détenues de confession évangéliste (soit 0.28%).

L'âge moyen des personnes détenues entrées sur le site de la Prison centrale est de 35 ans.

Journées de détention

	Suisse	Etrangers	% Etrangers	Total
Secteur détention provisoire	5'542	15'171	73,25 %	20'713
Secteur peine privative de liberté	1'212	3'197	72.5 %	4'409
Secteur détention administrative	0	1'072	100 %	1'072
Maison détention "Les Falaises"	1'391	331	19.2 %	1'722
Total	8'145	19'771	71%	27'916

Répartition des journées de détention par canton

	2024	2023	2022
Fribourg	22'737	22'591	20'379
Neuchâtel	2'139	1'700	1'552

Vaud	909	1'549	1'527
Berne	787	549	127
Valais	772	818	894
Jura	499	483	661
Autres cantons	283	19	0

Nombre d'entrées par canton

	2024	2023	2022
Fribourg	621	554	527
Neuchâtel	14	25	19
Vaud	9	12	16
Berne	5	8	3
Valais	4	6	11
Jura	3	2	3
Autres cantons	3	1	0
Total	659	608	579

Provenance des entrées

Suisse	134
Europe de l'ouest	90
Europe de l'est	116
Afrique du nord	177
Afrique subsaharienne	75
Asie	57
Divers	10
Total	659

Consultations médicales

	2024	2023	2022
Médecins somaticiens	599	650	783
Psychiatre/Psychologue/Infirmier en psychiatrie (RFSM)	1'655	1'901	1'318

3 Remerciements

Au terme de ce rapport, la commission administrative tient à remercier le conseil de direction, les collaboratrices et collaborateurs ainsi que les personnes détenues qui ont contribué à la bonne marche de l’Etablissement de détention fribourgeois.

Le présent rapport a été adopté par la commission administrative le 10.04.2025.

Le Président de la commission administrative
Romain Collaud

Le Directeur de l’EDFR
Guido Sturny

Impressum

Etablissement de détention fribourgeois EDFR
Bellechasse 366
1786 Sugiez
T +41 26 304 10 10
<https://www.fr.ch/edfr>

—
Avril 2025

—
Image de couverture : Service du personnel et d’organisation SPO © Etat de Fribourg – Wapico